



Communauté de Communes
Bouzonvillois Trois Frontières

**ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS VALORISANT
LE TOURISME, LE PATRIMOINE, LE SPORT ET LA CULTURE**

DOSSIER DÉPOSÉ PAR L'ASSOCIATION

.....

DATE DE RÉCEPTION DU DOSSIER PAR LA CCB3F

.....

DOSSIER COMPLET / INCOMPLET

Ce dossier ainsi que les pièces à joindre devront être adressés à

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BOUZONVILLOIS TROIS FRONTIÈRES

3 bis Rue de France 57320 BOUZONVILLE

BP 30019

Tél : 03 87 21 00 99

Fax : 03 87 74 78 37

ou par mail à loriane.mainville@ccb3f.fr

REGLEMENT D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières souhaite soutenir des projets de dimension intercommunale destinés à animer et à dynamiser son territoire tant dans les domaines touristique, patrimonial, sportif que socio-culturel.

1. Seront éventuellement éligibles à l'obtention d'une aide :

- Toute action nouvelle ou exceptionnelle qui n'aurait pu être menée sans les financements habituels des autres partenaires (Communes, Conseil départemental, etc.)
- Toute action dont le rayonnement dépasse le cadre du territoire communautaire et peut contribuer directement ou indirectement au développement touristique et donc économique du territoire communautaire.
- Toute action menée avec plusieurs partenaires couvrant géographiquement d'une manière concomitante l'ensemble du territoire.

2. L'attribution d'une aide implique l'obligation pour l'organisateur de faire apparaître le soutien de la CCB3F quelque soit le support (articles de presse, discours, compte rendus, etc.)

Tous les supports de promotion ou de communication (banderoles, affiches, flyers, etc.) doivent faire apparaître la participation de la CCB3F avec l'impression de son logo.

L'organisateur s'engage à faire la publicité pour sa manifestation sur l'ensemble du territoire communautaire, par les moyens disponibles (affiches, Facebook, Office de Tourisme, lettres aux communes, etc.)

3. L'aide vise à favoriser le développement des initiatives sur le territoire communautaire.

4. **L'aide de la CCB3F à l'organisation d'une manifestation n'est pas systématiquement reconduite d'une année sur l'autre.** Les dossiers de demande d'aides sont déposés chaque année pour prise en considération.

5. Pour les nouvelles manifestations, la commission fera son possible, si le dossier est éligible, pour verser l'aide avant les dates de celles-ci.

Il est précisé que la restitution des sommes perçues par le bénéficiaire sera demandée en cas de non tenue de la manifestation ou d'une organisation très éloignée de celle prévue dans le dossier de demande.

6. La commission se réunira deux fois par an afin d'étudier les dossiers : Une première fois pour examiner les dossiers déposés avant le 30 avril, une deuxième fois pour examiner déposés avant le 31 août.

7. **La réception du dossier de demande de subvention ne vaut pas garantie de l'attribution de la dite subvention.**

PIECES À FOURNIR :

- Règlement d'attribution
- Dossier demande de subvention CERFA N°12156*05
- Statuts de l'association
- Liste des membres du comité (adresse, date de naissance)
- Comptes de résultat du dernier exercice
- A l'issue de la manifestation événementielle, un bilan (quantitatif, qualitatif et financier) ainsi qu'un relevé de compte bancaire seront exigés
- RIB de l'association

DEMANDE, ENGAGEMENT, ATTESTATION ET CERTIFICATION

Je soussigné(e),

Nom :

.....

Prénom :

Représentant l'association :

- sollicite une aide de la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières,
- certifie l'exactitude des renseignements figurant dans ce dossier,
- déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations et paiements de cotisations sociales et fiscales auxquelles elle est soumise,
- déclare que le fonctionnement et les activités de l'association sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile,
- m'engage à informer la Communauté de Communes de toute modification intervenant dans mes éléments ci-dessus mentionnés ainsi que dans les documents joints au dossier,
- m'engage à accepter tout contrôle de la part des représentants de la Communauté de Communes quant à l'utilisation de la subvention obtenue,
- certifie avoir pris connaissance du règlement d'attribution des subventions aux associations,
- m'engage à communiquer le bilan de la manifestation après sa tenue,
- m'engage à respecter les règles de publicité du soutien de la CCB3F.

Fait à

Le

Le (la) Président(e)

Signature et cachet